



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

DÉPOSÉ AU GREEFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

Réservé
au
Moniteur
belge



06016487

le

10-01-2006

Pour le Greffier,
[Signature]

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/01/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier) : **S.P.R.L ART-METAL**

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**

Siège : **Rue du Noirchien 8 5640 METTET**

N° d'entreprise : **0458 959 557**

Objet de l'acte : Démission et transfert de parts et du siège social

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2005 celle-ci prend acte de la démission de Monsieur Odiot Pascal en tant que gérant et associé de la société.

Cette démission sera effective au 31 décembre 2005.

Les 435 parts de Monsieur Odiot Pascal, sont revendues à Monsieur VANDENBOSCH Tanguy.

Monsieur VANDENBOSCH Tanguy se trouve donc gérant unique de la société et est le seul à pouvoir engager celle-ci à compter de ce jour.

L'assemblée générale extraordinaire prend également la décision de transférer à compter de ce jour le siège social de la société rue longue n°175 à 6200 Châtelet.

La démission, le transfert des parts et le transfert du siège social ont été approuvés à l'unanimité.

VANDENBOSCH Tanguy

Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers